

L'évolution économique et sociale de Guingamp au XIX^e siècle

La situation en 1815

À Guingamp comme ailleurs, on se retrouve avec des structures politiques et administratives différentes de celles de 1789.

Bien que n'étant, avant 1789, ni port de fond de ria comme Lannion ou Morlaix, ni évêché comme Tréguier, Guingamp était l'une des cites les plus actives de l'ancien Trégor. Ville fortifiée du domaine des Penthièvre, ville ducale siégeant comme les autres «bonnes villes» aux États de Bretagne, une des plus anciennes à avoir bénéficié d'une «communauté de ville», elle n'est plus en 1815 qu'une des cinq sous-préfectures du nouveau département des Côtes-du-Nord.

Quel curieux département, fait de pièces et de morceaux, un vrai puzzle: 80% de l'ex-diocèse de Tréguier, le diocèse de St Brieuc, le nord-est de celui de Quimper...; assemblage aussi d'une partie occidentale bretonnante, avec d'ailleurs des différences dans la langue, le breton du Trégor n'est pas celui de Cornouaille et toute la moitié est parle le Gallo.

Sans doute, dans les villes, l'usage du français est courant mais la majeure partie de la campagne environnant Guingamp parle breton ⁽¹⁾. Inutile d'espérer que ce département forme rapidement une entité.

Et puis quel nom: «Côtes-du-Nord»! Il a fallu près de 2 siècles pour que l'on s'aperçoive que ce vocable ne lui convenait pas du tout: nous n'étions pas au nord de la France.

L'explication est connue. En Bretagne, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure avaient reçu, comme la plupart des nouvelles divisions administratives, des noms géographiques évidents ⁽²⁾.

(1) Il y a un «inter-râtes» attaché au tribunal.

(2) La plupart ayant des noms de fleuves.

Pour les deux autres, on se contenta d'une association banale: «Côtes-du-Nord» et «Côtes-du-Sud» (sous-entendu *de la Bretagne*). Les Côtes-du-Sud réussirent à substituer à ce vocable peu précis celui de «Morbihan», réussissant de surcroît à introduire un mot breton dans la liste des départements!

Et les «Côtes-du-Nord» furent ainsi privées de leur sœur siamoise et dénuées aussi de toute donnée précise sur leur emplacement exact.

C'est d'ailleurs ce qu'avait dès le début fortement ressenti Pierre Guyomar, maire de Guingamp, qui regrettait profondément la place de second plan à laquelle était rétrogradée sa ville. Il avait bien sûr trouvé la solution à tous ces problèmes: il suffisait de faire glisser le département d'Est en Ouest, abandonnant Dinan et récupérant Morlaix. Ce qui mettait Guingamp presque au centre. Le département s'appellerait «Le Trieux», et Guingamp en devenait la préfecture... c. q. f. d.! Hélas, c'était trop tard...

Et pourtant Pierre Guyomar avait en même temps résolu un autre problème, la faible superficie de la ville.

Déjà les faubourgs traditionnels, Ste-Croix, la Trinité, St-Sauveur, n'étant plus paroisses et n'étant plus partagés entre Guingamp et les autorités ecclésiastiques titulaires de prieurés ou de prieurés-cures, le tout formait une entité administrative cohérente. De plus on avait annexé Rustang aux dépens de Ploumagoar et surtout le quartier St-Michel aux dépens de la nouvelle commune de Grâces⁽³⁾ sur la rive gauche du Trieux. Mais c'était encore insuffisant. Un projet municipal de 1792 triplait à peu près la superficie guingampaise: 1000 ha au lieu de 340! Les limites frôlaient Kerhuel, Muehore, Kermorvan, Kerhollo, Kergré, Runavezit, le Moulin à Foulter, Keribau, Keravel, Kerpaour, Kernabas, Pen duo Bihan, Rumarquer...

C'était suffisant pour implanter une préfecture! Malgré plusieurs tentatives soutenues avec insistance, ce beau projet ne put se réaliser. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui encore la ville de Guingamp est à l'étroit et qu'elle a manqué cruellement de place pour installer sur son territoire propre des activités industrielles et commerciales qui n'ont pu s'implanter que sur les communes périphériques.⁽⁴⁾

La situation économique et sociale en 1815

Si la ville a régressé au point de vue politique et administratif, elle n'a pas non plus évolué au point de vue économique et social.

(3) St Michel était avant 1790 une trêve de Plouisy; mais on donna à la nouvelle commune le nom de l'église «Notre-Dame de Grâces», devenue église paroissiale.

(4) La mise en place d'une communauté de communes pourra enfin... -après deux siècles- donner un peu d'air à la ville. Mais le centre a souffert d'une économie périphérique souvent plus concurrente que complémentaire.

En 1815, depuis les 25 dernières années, aucun progrès n'a été possible; pire, toute cette période a été une période d'incurie. Les routes n'ont pas été entretenues. Pour les bâtiments publics: l'Hôtel de Ville prévu (jumelé avec le Tribunal) n'a pas vu le jour et sera «nomade», allant de location en location pendant encore un demi-siècle; le Tribunal n'est pas terminé; la prison d'avant 89 (dans les tours de la Porte de Rennes) tombe en ruines et a été désaffectée; la prison des Carmélites ne vaut guère mieux; les anciens monastères Ursulines et Montbareil sont en très mauvais état car ils ont servi de casernes et de prisons et il faudra leur trouver une utilisation ou un acquéreur; l'Hôpital du XVII^e est vétuste, insuffisant et menace ruine...

L'insécurité, la faillite de la monnaie, les réquisitions ont, comme partout, ruiné le commerce. Si le retour à la paix civile et la naissance d'une monnaie saine ont accompagné l'Empire, le départ des hommes jeunes, volontaires ou conscrits, a été durement ressenti par la population dont le nombre ne s'est pas accru, au contraire:

En 1796:	5 744 âmes
En 1814:	4 973 âmes

Aussi, en 1815, Guingamp vit encore sous une économie d'Ancien régime.

Guingamp est le centre d'une région, véritable «Pays de Guingamp», d'un rayon moyen de 20 km autour de la ville. Autour du carrefour de routes guingampaises on circule à pied, à cheval, en voiture à cheval. Sans doute la route vers Pontrieux, le «port» de Guingamp à 4 lieues, est une fenêtre sur la mer et permet un commerce plus lointain relayant celui des ports bretons de Tréguier, Paimpol, Morlaix, St Brieuc..., ou se rattachant pour le vin, le blé, le bois, les graines de lin à des destinations plus lointaines, celles des «négoçiants» peu attirés d'ailleurs, à cette époque, par des aventures océaniques.⁽⁵⁾

L'économie est essentiellement basée sur les échanges entre la ville et son «pays». Grâce aux marchés hebdomadaires et à la douzaine de foires annuelles dont les plus importantes sont la foire fleurie ou des Rameaux, celle du Pardon de Guingamp début juillet, la St-Michel début octobre et la Ste-Catherine en novembre.

Autrefois réparties entre la ville et les faubourgs, elles sont depuis la Révolution, regroupées sur le champ de foire, le Vally, dont l'aménagement prévu depuis 1778 ne sera achevé que vers 1840.⁽⁶⁾

Là se vendent chevaux, bovins, porcs, moutons. Les marchés sont plus au centre: ancien Champ au Roy, place du Centre, débordant d'ailleurs sur les rues voisines. Tous les jours, sous les Halles neuves, se vendent viandes

(5) Voir: Anaig SOULARAII F - Vie économique et sociale de Guingamp sous l'Ancien Régime.

(6) À cette date, il sera complété par le nouveau champ au Roy qui, le long des Grands Canons a bénéficié de la suppression des douves et de la démolition des remparts ruinés.

fraîches ou salées, produits laitiers, œufs, volailles, légumes, triperie, poissons, etc. Les marchés voient proposer grains, peaux, laines, lin en branches, paille, bois en fagots mais aussi sabots, vannerie, boissellerie...

Donc Guingamp «rachète» et consomme. Mais Guingamp transforme et produit. Les artisans forment avec les «marchands» (petits commerçants) la majorité de la population.

Bien que déjà en crise latente, le textile reste l'activité principale, du moins par le nombre important de ceux qui s'y emploient: tisserands, fileurs cardeurs, filandiers et filandières dont la majeure partie est toujours à Ste-Croix. Mais c'est déjà le «taubourg pauvre», d'où sont partis en nombre des «volontaires» pour les armées de la République.

Aux «Nouvelles Halles» du XVIII^e siècle, on avait attribué le tiers des étals aux tissus: 20 aux toiles et berlinges de Ste-Croix et 22 aux autres tissus de meilleure qualité: toiles de Quintin ou du Léon, lainages. Le commerce était aux mains des «fabricants» qui fournissaient lin et laine aux artisans, rétribuaient leur travail et revendaient les tissus. Il en reste encore quelques-uns à Ste-Croix, mais ce sont les moins riches. Les autres – comme Onfray de la Painière (venu de Normandie vers 1750) – sont venus s'installer au centre ville.

Les métiers du bois restent importants: charpentiers de maisons ou de moulins, menuisiers ainsi que les métiers du bâtiment: maçons, tailleurs de pierre, couvreurs, manoeuvres, charrons. Rappelons que les potiers sont à Pabu. La force motrice est fournie par les moulins à grain, à tan, à lin, échelonnés de Ste-Croix à Pont-Ezer. La vallée du Trieux regroupe de nombreuses activités qui ont besoin d'eau: tanneries, tonnellerie, les serruriers, taillandiers, chaudronniers, cloutiers. La fonderie Le Jamtel s'est installée rue St-Yves peu avant la Révolution.

Ainsi aux produits venus de la campagne s'ajoutent les produits de la ville et ceux qui par la route (et le «port» de Pontrieux) viennent de plus loin.

Donc Guingamp échange et c'est une ville de commerçants. Certes une partie des échanges se fait aux Halles, sur les marchés et les foires, mais surtout dans les centaines de boutiques, celles-ci occupent pratiquement tous les rez-de-chaussée entre la porte de Rennes et la Porte St-Michel. Certaines abritent les artisans qui vendent le produit de leur travail: tailleurs d'habits, cordonniers, ciriers, chandeliers, chapeliers...

Un grand nombre de commerces alimentaires (7): fourniers, boulangers et quantité de petits commerces qui dans les quartiers vendent un peu d'épicerie, de légumes, de sel... ce sont les «regrattiers», souvent associés à un «cabaret».

(7) Cependant les bouchers, charcutiers, tripiers, poissonniers tiennent étal presque uniquement aux Halles.

Ces modestes boutiques sont tenues le plus souvent par une femme dont le mari est modeste artisan, journalier ou manoeuvre.

Le centre ville regroupe, avec la population la plus riche, les commerces les plus recherchés et les plus rentables: perruquiers, chapeliers, orfèvres et argentiers, horlogers, libraires, imprimeurs, marchands de tissus de soies, de dentelles, de rubans, de porcelaines, ainsi que les professions libérales: médecins, avocats, notaires, juges, etc.

Quelques «auberges» ou «Hôtels» accueillent les voyageurs (Guingamp est sur une route importante). Les maréchaux-ferrants sont aux sorties de la ville.

Bien évidemment, les femmes travaillent soit à quelque activité de commerce, soit comme laveuses, lingères, couturières, repasseuses en plus de leur rôle d'épouse et de mère au foyer. Sans compter les nombreuses domestiques.

Guingamp est donc une ville active qui attire la population rurale, c'est attesté de tout temps. Déjà en 1799, la moitié des mariés de l'année ne sont pas nés à Guingamp et sont originaires de la région sur un rayon de 20 km autour de la ville. C'est une population jeune malgré une mortalité infantile élevée. Elle est assez mal logée, les logements sont petits même au centre-ville et surtout dans les faubourgs où se regroupent les ménages les plus modestes.

Voilà donc la situation vers 1815.

Qu'en sera-t-il un siècle plus tard? ...puisque ce XIX^e siècle ne s'achève vraiment qu'avec le déclenchement de la 1^{ère} guerre mondiale.

L'évolution peut se diviser en deux grandes étapes: de 1815 à 1860, puis de 1860 à 1914.

1815-1860

Une urgence: «ouvrir» les portes de la ville.

Le problème est posé depuis longtemps. Guingamp est sur la route royale Paris-Brest qui entre par la porte de Rennes et franchit les ponts sur le Trieux à la sortie de la porte St-Michel. Sans doute on a déjà supprimé les «ponts-levis» tant ceux sur les douves que celui sur le Trieux et les ponts ont été construits en pierre. Mais le problème essentiel demeure: les dimensions des ouvertures des portes (8) (2,84 m de large sur 3,33 de haut pour celle de St-

(8) Voir Bulletin n° 12 - Le Problème de la «traverse». Patrick HENRY

Michel). À la porte de Rennes on a supprimé la herse et rogné la maçonnerie sur les côtés, au risque de compromettre la solidité d'un édifice, vétuste certes et en mauvais état, mais qui sert de prison. On ne pouvait envisager de le démolir.

La communauté de ville de Guingamp est bien consciente du problème, mais l'ensemble de l'enceinte, portes et remparts est la propriété des Penthivère et rien ne peut être entrepris sans leur autorisation. Ils n'y mettent certes pas d'opposition formelle mais «qui paiera les frais»? ni le duc, ni la ville n'y sont disposés.

Et pourtant il y a déjà eu quelques modifications.

D'abord dans les remparts du Nord-est (près du Champ-au-Roy) qui se sont écroulés – tout ou partie – sur une longueur d'environ 75 m. On ne les remonte pas et même une partie des pierres sera utilisée pour l'entourage de la nouvelle place aménagée sur l'emplacement de la vieille cohue, et à laquelle on donna d'ailleurs le nom de «Place de Penthivère».

En 1760, on avait transformé la porte de la Fontaine. Désormais la route vers Pontrioux empruntait la côte de Montbareil, tandis qu'auparavant la route reliant Guingamp à «son port» passait par la porte de Tréguier. Une nouvelle liaison venait d'être établie. L'ancienne porte de la Fontaine étant trop étroite pour laisser passer les chariots de marchandises, on décide de l'élargir, ce qui entraîne la démolition de la (ou des) tours qui l'encadrent et même d'une partie des murailles. Désormais c'est une ouverture de 3 m de large qui – heureuse coïncidence – donne accès aux nouvelles Halles.

Pour la porte de Brest, le problème était plus complexe. La grande crue de 1773 avait arraché les ponts St-Michel qui étaient des ponts de pierre. Ils furent remplacés par des ponts de bois, ce qui ne pouvait être que provisoire étant donné l'importance du passage. L'ingénieur Anfray prévoyait, afin d'éviter la répétition d'un tel accident, de relever le niveau des futurs ponts au-dessus du niveau des fortes crues. Cela entraînait évidemment un relèvement équivalent de la chaussée y donnant accès. Comment concilier cela avec les dimensions de la porte St-Michel? Le problème ne fut pas réglé avant 1789, les ponts restèrent en bois.

Signalons aussi que la poterne qui permettait aux habitants de Trotrieux l'accès à l'église Notre Dame fut élargie: ce fut désormais la porte St-Jacques qui n'était cependant qu'une porte piétonne.

Il est évident que durant toute la période révolutionnaire aucune décision importante ne fut prise au sujet de ces problèmes. L'existence de portes, passages obligés, permettait un contrôle serré de la circulation des hommes et des marchandises. Les murailles et les portes sont certes devenues «biens nationaux» et sont susceptibles d'être vendues et probablement démolies. Mais pour le moment – et surtout lorsque se précisent les menaces des troupes chouannes – on procède même à des réparations hâtives: murer la

porte St-Jacques et la porte de Tréguier et mettre des barrières aux autres (Rennes, Brest, La Fontaine, Toulquellenic). Rappelons que les tours de la vieille porte de Rennes servent de prison pour les «droits communs». Les prisonniers politiques, suspects, prêtres réfractaires, religieuses refusant le serment, sont incarcérés dans les anciens monastères des Carmélites et de Montbareil.

À partir de 1800, le péril passé, on procède à la vente aux particuliers de la totalité des murailles et des portes. Il est cependant précisé que les nouveaux propriétaires n'auront le droit de démolir que «le sommet des tours jusqu'au-dessous des corbelets» et devront «entretenir le reste de la muraille».

À vrai dire, depuis le XVIII^e siècle, les propriétaires des terrains jouxtant les murailles se les étaient pratiquement appropriés y compris les chemins de ronde du sommet qu'ils avaient clôturés et encombrés parfois de petites constructions, appentis et latrines... sous la condition qu'en cas de nécessité, ils feraient le nécessaire pour que ces chemins de ronde soient accessibles aux défenseurs de la ville...

À partir de 1815, s'enclenchera un démantèlement quasi général. Sans doute la famille d'Orléans-Penthivère a recouvré la propriété de ses biens à Guingamp, mais n'en exigera pas la jouissance (ni évidemment l'entretien...), les acheteurs devront seulement verser une «rente».

Le retour à la paix, l'expansion économique, le progrès des communications routières exigent une amélioration du «carrefour guingampais» et les vieilles pierres vont en faire les frais. Disparaîtront ainsi progressivement les portes de Toulquellenic, de Tréguier, de St-Michel et de Rennes; elles tombaient déjà pratiquement en ruines. Seule, porte piétonne, subsista la petite porte St-Jacques.

Il restera à élargir la rue St-Yves et à refaire tous les pavés. Ce fut également le cas de la porte de Rennes: la prison avait été désaffectée, les prisonniers transférés à l'ancien monastère des Carmélites, ex-prison politique qui resta prison jusqu'en 1841 (ouverture de la prison cellulaire). Les deux vieilles tours furent démolies en 1818, terrains et matériaux furent vendus. Pour ce qui était du «boulevard», il aura le même sort.⁽⁹⁾

Désormais la route de Rennes entre directement en ville. Le passage sur le Trieux est également libéré par la démolition de la porte St-Michel⁽¹⁰⁾; la chaussée est rehaussée et des ponts de pierre reconstruits.

De la couronne des remparts, il ne reste que des fragments souvent englobés dans des jardins ou cachés par des constructions. On peut le regretter d'un point de vue archéologique sentimental; il faut bien reconnaître que c'était nécessaire pour l'expansion d'une ville qui va voir doubler sa popula-

(9) Quelques vestiges existent en sous-sol, ils peuvent réapparaître lors de gros travaux de voirie, à 2-3 m en dessous du niveau actuel de la rue Notre-Dame.

(10) La ville refuse de payer cette démolition car celle-ci n'avait pas été demandée; à cette époque, elle n'avait pas le sol.

tion en un siècle. Notre vieille enceinte n'existe plus qu'en «pointillé» et ce qu'il en reste est inscrit depuis 1943 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il est de la responsabilité de nos édiles d'en assurer la surveillance et le maintien.

Des débuts difficiles 1815-1830

La vie économique reprend très lentement. L'artisanat textile est en crise: il l'était déjà en 1789. La situation s'est encore aggravée, les autres activités artisanales, la construction en particulier, ne sont pas stimulées par la morosité générale. Le commerce reste essentiellement un commerce local reposant sur les marchés et les foires, les échanges entre la ville et la campagne environnante. De plus, la population s'accroît. De 1812 à 1831, le nombre d'habitants passe de 4 973 à 6 100. En tenant compte dans ce dernier total de l'arrivée de militaires de la caserne St-Joseph⁽¹¹⁾, puis du personnel de l'établissement de la «Remonte», il reste un excédent de plusieurs centaines de nouveaux Guingampais. Il n'est pas dû à un excédent de naissances sur les décès: dans ce domaine il y a plutôt un déficit d'ensemble car la mortalité infantile reste élevée. L'origine de ce mouvement de population est un exode rural régulier. C'est une population jeune, formée surtout de célibataires (de nombreux mariages de ces nouveaux arrivants entre eux ou avec un Guingampais de naissance sont constants dans les registres d'état-civil). Ces nouveaux Guingampais n'ont aucune qualification professionnelle et la majorité d'entre eux deviennent manœuvres ou journaliers et, pour les jeunes filles, domestiques dans les familles aisées.

Beaucoup restent sans travail et le nombre d'indigents est important. La création d'un «bureau de charité», confié aux Sœurs de la Sagesse revenues à Guingamp en 1816, ne permet de soulager qu'à peine le quart de ces malheureux.

De même les écoles (pour les garçons), celle des Frères de Ploermel et l'école mutuelle, ne subsistent qu'avec de maigres subventions ainsi que la petite école des filles des Sœurs de la Sagesse.

Quelle solution apporter à ce problème? Que peut faire une municipalité? Entreprendre une politique de «grands travaux»? Certes il y a de gros besoins: détruire portes et remparts... (ce sera fait), mais aussi: refaire les pavés des rues et les routes de la «banlieue», reconstruire les ponts, achever l'aménagement du Vally, son élargissement, débayer à St-Sauveur ce qui reste de l'église et du cimetière, achever le Tribunal, remettre en état la caserne St-Joseph, penser à un nouvel Hôtel de Ville...

Mais avec quel argent?

(11) Dans l'ancien monastère des Ursulines.

L'essentiel des ressources consiste dans le rendement des octrois qui frappent les marchandises entrant en ville. Les taxes ne s'appliquent ni aux grains et farines, ni au lait, beurre, légumes, volailles, produits de première nécessité. Elles sont levées sur les animaux de boucherie, les boissons: vins, cidres, poirés, hydromel, liqueurs, eaux de vie, la bière, les pommes et les poires pour la fabrication des boissons.

Le secteur des «boissons» correspond à 60% du rendement de l'octroi. Celui-ci frappe les fagots, bois à feu, charbon (à peine 2% du total). Les excédents du budget sont liés aux bonnes récoltes de pommes (un an sur deux).

Que faire? La municipalité renonce, pour le moment, à rétablir un «droit de place» pour les foires et marchés car «cela nuirait au commerce». En 1818, on relève les droits sur les fagots (25%), le foin (30%), le bois à brûler (50%), les vaches (50%), les bœufs (200%) et, malgré le risque de nuire à la construction, on crée des droits sur le bois en grume, le bois scié, les ardoises... Et malgré tout, les recettes sont en baisse sensible! Il y a évidemment beaucoup de fraude du fait de la disparition progressive des remparts et des anciennes portes où étaient situés les bureaux de perception.

En 1820, la ville en urgence doit réparer la fontaine «tombée dans le plus grand délabrement», mais qui est nécessaire pour le ravitaillement en eau potable du centre ville. On recourt alors à un procédé qui sera par la suite souvent utilisé. Le conseil municipal – avec concertation des citoyens les plus imposés – décide la création d'une taxe extraordinaire de 20 centimes additionnels sur les Contributions directes⁽¹²⁾. Il faudra plusieurs années pour réunir l'argent nécessaire et entre temps le coût des réparations s'est élevé!

A partir de 1820 cependant, on note une amélioration après la réforme de la levée des droits d'octroi (levés par des agents itinérants et non plus à poste fixe). Et d'une année sur l'autre, de façon inégale, la ville peut patiemment constituer une «cagnotte» qui dès 1826 dépasse 40 000 francs. On peut donc faire face aux dépenses imprévues et disposer d'un fonds de garantie afin de contracter des emprunts. Le premier fut contracté en vue de la construction du nouvel Hospice; il aura fallu pour cela l'autorisation du ministre!

La bourgeoisie aux affaires après 1830

A Guingamp comme partout en France, les municipalités de la Restauration avaient été composées en majorité de monarchistes souvent rentrés d'émigration. Après 1831, ils boudent le pouvoir orléaniste et se reti-

(12) Les «4 grandes» créées sous la Révolution: foncière, mobilière, patentes, portes et fenêtres.

rent des affaires. A Guingamp se met en place une municipalité bourgeoise⁽¹³⁾ peut-être plus au fait de la vie économique et plus compétente dans la gestion financière.

La nature des rentrées financières dans le budget communal se modifie peu: sauf par la création de «droits de place», comme dans les autres villes du département.

Dès 1836, aux 36 000 francs de l'octroi s'ajoutent 6 000 francs de droits de place sur un total de 44 200 francs de recettes. Ces droits de place étaient évidemment impopulaires.

Les seuls mouvements «révolutionnaires» du printemps de 1848 furent un début d'émeute sur le marché au sujet des droits de place (avril 1848) et contre les droits d'octroi, du fait des bouchers. Les droits furent suspendus pour éviter des troubles et remplacés par une contribution extraordinaire. Puis rétablis puisqu'ils assuraient l'essentiel du budget communal. On reste tributaire des foires, des marchés et donc, en grande partie, des récoltes.

En 1839, après 3 mauvaises récoltes consécutives (le climat serait-il détraqué?) l'année fut encore «nulle en fruits» (pommes, poires) et l'octroi fut en déficit de 12 000 francs! La ville dut emprunter.

Peu à peu cependant, l'agriculture se modernise et le spectre des «famines» s'éloigne.

La politique des grands travaux

Cette fois, elle est résolument entreprise. Rappelons-en les principaux aspects:

- A St-Michel, les ponts «provisoires» en bois sont enfin, après 1830, remplacés par les ponts de pierre encore existants.
- Projets du dépôt de Remontes aux Ursulines
 - d'un nouvel Hospice (1834-36)
 - d'une nouvelle prison (1832-1841)
- Construction d'écoles:
 - École communale des filles (sur le château) confiée aux sœurs de la Sagesse avec construction d'une maison pour les Sœurs (1834-40).
 - École communale de garçons: école primaire, école primaire Supérieure et Collège (1834-36 – coût 80 000 francs). (L'école des frères sur les Cantons sera réalisée grâce à des dons privés).
 - Réfection des pavés, début d'alignement des rues.
- Aménagement des «Cantons».

(13) Rappelons que les Conseils municipaux sont élus mais les maires nommés. Le suffrage reste censitaire.



Le nouvel hospice.

Où trouver l'argent?

Même si la situation budgétaire s'est améliorée, il faut recourir à d'autres sources:

Les emprunts

Ils sont contractés auprès des particuliers qui disposent de capitaux. Tel l'emprunt de 1839, remboursable en 4 ans... (mais il faudra allonger les délais de remboursement du fait de quelques mauvaises récoltes). Parmi les créanciers de la ville, relevons en 1847 les noms de

M. de Saint Jouan pour	20 000 francs
M. de la Boissière pour	10 000 francs
M. Armand Plessis pour	12 000 francs

En 1852, pour amortir les vieilles dettes, on lance sur le marché local 40 actions de 500 francs... Des actions? Est-ce le début du «capitalisme» local?

Les banques

Depuis le début du XIX^e siècle, Guingamp a une «banque». Associé d'abord à Blanchard et Mazurié, Barthélémy Desjars se retrouve, à partir de 1818, seul à la tête d'un établissement financier rapidement prospère.

B. Desjars achète à Guingamp terrains et manoirs (son «Castel St-Léonard»), puis parcelle par parcelle Coat Liou en Bourbriac qu'il entreprend de reboiser. Il entre au Conseil municipal, fait figure de mécène (cofondateur

de l'œuvre de la Providence et de la Caisse d'Épargne dont nous reparlerons). Après sa mort en 1841, ses fils puis ses petits-fils maintiendront l'établissement bancaire jusqu'en 1888.

Cette évolution «bourgeoise» est contemporaine de phénomènes sociaux que nous essayons de résumer.

- La ruine d'anciens artisanats et d'abord du textile. Déjà affaibli à la fin du XVIII^e siècle, ce secteur court inéluctablement à sa perte. L'une des industries «modernes» basées sur le charbon (la machine à vapeur) et la métallurgie (construction de machines à filer et à tisser) est l'industrie textile: production en gros, à bas prix, en grande quantité de tissus qui vont –le progrès des communications aidant– concurrencer et ruiner les productions locales. À Guingamp où elles étaient essentiellement groupées à St-Croix c'est évident: fileurs, fileuses, écardeurs, tisserands sans travail s'écroulent dans la misère. Nombre de tisserands:

1862	32
1881	13
1911	0

- Certes, il y aura une tentative de «mécanisation». Après 1830 apparaissent à Guingamp des ateliers de fabrication de fils retors. Il y en a 6 en 1850 (14) qui emploient au total 30 ouvrières dites «mécaniciennes». Mais cette expérience se soldera finalement par un échec car sur place aucune usine ne se crée pour utiliser ces fils.

«Qu'on encourage donc l'industrie [...] elle seule crée la richesse publique, écrivait Jollivet en 1856, notre rivière offre des emplacements admirables pour des usines de toutes sortes». Mais l'industrie du XIX^e siècle était basée sur le charbon et non sur l'énergie hydraulique.

St-Croix vit bien se créer une fabrique de chapeaux vernis et de chapeaux de feutre (réminiscence «du moulin à fouler»); cette activité restera limitée.

Autres artisanats

La tannerie, elle, se maintient mieux grâce à l'élevage et aux moulins à tan. Il reste 8 tanneries vers 1850. Les ateliers sont toujours en bordure du Trieux qui leur fournit l'eau nécessaire. Ils alimentent cordonniers, selliers, et bottiers.

La petite métallurgie aussi: taillanderie, serrurerie. La «fonderie» créée avant 1789 par la famille Le Jamtel se maintient avec une spécialisation dans les cloches d'église, mais s'oriente vers la production de petite métallurgie. Il reste quelques couteliers, chaudronniers...

(14) Par exemple celle de M. Donicl.

Les moulins restent actifs surtout pour les grains, le tan et le teillage de lin. Quant aux métiers du bois (charpentiers, menuisiers, tonneliers), ils n'attendent pour se développer que l'essor de l'activité économique générale.

On voit s'esquisser un début d'industrie liée à l'agriculture avec une brasserie et des cidreries.

FONDERIE - QUINCAILLERIE

FONTE CUIVRE SUR MODÈLES
Pompes, Coussinets, &c.
MOULES A CHANDELLES EN ÉTAI
PARATONNERRES
FONTE ARGENTINE
Cuisiniers & Poêles

SPECIALITÉ DE CLOCHES D'ÉGLISE



Rue St-Yves, **LE JAMTEL** à Guingamp.

FERRURES POUR MEUBLES
& Bâtimens
POINTES & CLOUS A ARDOISES
ARTICLES DE MENAGE
BOURRELERIE
Fauts & Tranchées

De graves conséquences sociales : des réponses philanthropiques

L'évolution économique telle qu'elle se présente ne saurait assurer le «plein emploi». Au contraire, avec l'afflux constant venant de la campagne, le nombre des sans emploi, les «fait néant» comme on les appelle, s'accroît sans cesse. Or un arrêté municipal interdit la mendicité...

En 1832, avec l'appui de la municipalité, un groupe de philanthropes crée l'œuvre de la Providence. Ce fut dans une intention louable, une «opération survie» pour le textile. Les religieuses de la Sagesse furent chargées de sa mise en œuvre. Elles achetaient le lin en branches ou en fibres, la laine, les distribuaient à domicile aux fileurs, cardeurs, tisserands. Ceux-ci leur rapportaient le travail effectué et recevaient en échange un salaire. La Providence se chargeait de la commercialisation. Le système fonctionne correctement pendant une quinzaine d'années, mais les tissus de qualité très moyenne ne peuvent résister à la concurrence des produits d'usine venus d'autres régions; les stocks ne s'écouleront plus. Après 1847, le système fonctionne de plus en plus mal car les rentrées d'argent ne suffisent plus à assurer les secours. La mendicité fut à nouveau autorisée. Il y avait «3 000 pauvres» soit près de 50% de la population. (15)

(15) Cette proportion est donnée par un contemporain. B. Jollivet (vol. III. Côtes-du-nord – 1856).

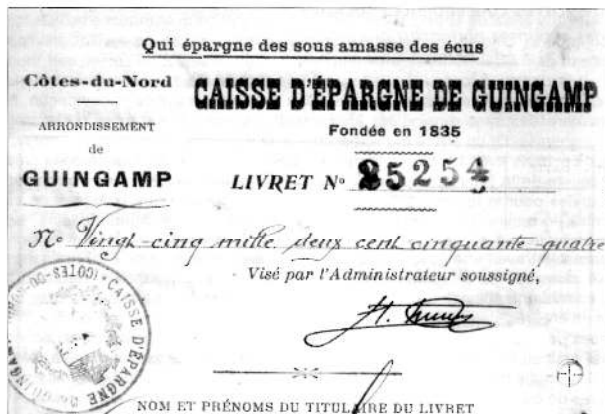
Les travaux de voirie et les constructions neuves déjà entrepris avaient permis de donner du travail à des manœuvres et des journaliers mais cela était loin de résoudre le problème.

Les religieuses avaient aussi un «ouvroir». Elles y accueillait des adolescentes que l'on formait aux travaux ménagers, à la couture, au repassage, à la broderie, ce qui leur permettait quelque activité rémunérée à domicile ou «placée» dans une famille aisée.

Des soins aux malades à domicile étaient également à la charge des religieuses: c'était le «bureau de bienfaisance» créé dès 1816.

La Caisse d'Épargne

Créée en 1835, ce fut aussi à ses débuts une œuvre philanthropique: «offrir à toutes les personnes laborieuses l'occasion de se créer des économies». L'initiative vint des fondateurs de la Providence et de l'ouvroir; MM. Daguenet, de Botmiliau, Desjars. On y acceptait les versements depuis 1 franc jusqu'à 300 francs par semaine. Elle était destinée surtout aux ouvriers et artisans. L'intérêt versé était de 4 %.



Livret ouvert en 1920.

Après des débuts modestes, le nombre de «livrets d'épargne» s'éleva progressivement:

159 en 1840

827 en 1855

avec à cette date un total de dépôts de 175 553 francs. Ce n'était pas une banque mais un établissement d'épargne essentiellement populaire, comme le prouve la modicité de la plupart des dépôts:

T... Pierre a déposé 36 francs en 39 versements

H... Mathurin a déposé 42 francs en 25 versements

La dernière décennie 1840-1850 fut particulièrement difficile: de mauvaises récoltes de blé, de fruits se multiplient. En 1846, le pain est si cher qu'on envisage d'en taxer le prix. Le nombre des malades, des vieillards et des enfants abandonnés accueillis à l'Hospice est en constante augmentation.

Dans l'ensemble, l'ensemble de la population de Guingamp n'est pas «riche». En 1846, elle ne comprend que 93 électeurs payant 100 F ou plus de contributions directes. Une dizaine seulement dépassait les 500 francs, généralement propriétaires fonciers.

Jollivet analyse ainsi la situation: «La noblesse est beaucoup plus riche que la bourgeoisie. La plus opulente maison noble de Guingamp (on lui croit 100 000 livres de rentes) possède une fortune égale à celle des 10 ou 12 plus riches familles bourgeoises; les 20 maisons composant la noblesse possèdent ensemble une fortune à laquelle n'atteignent pas les 150 plus riches propriétaires bourgeois... [mais] la bourgeoisie ajoute à son revenu par le travail, tandis que la noblesse se borne, à peu d'exception près, à administrer sa fortune...»

B. Jollivet avait bien analysé la situation, la suite de l'évolution économique allait lui donner raison.

L'essor des commerçants

Certes Guingamp, ville carrefour, ville d'artisans, au centre d'un pays d'élevage et de culture a toujours été une ville de «marchands». Mais à part quelques négociants en blé, en bois, en vins, ce qui dominait c'était soit l'artisan fabricant et vendant ses produits: orfèvre, tailleur, chaudronnier, cordonnier, chaisier, sellier, perruquier; soit le petit commerçant de quartier vendeur de quelques tissus, d'épicerie, de produits alimentaires...

A présent, venant des nouvelles régions industrielles vont arriver, fabriqués en grand nombre, des «produits finis ou demi-finis». Quelques «commerçants en gros» vont organiser ce nouveau commerce qui va prendre de plus en plus d'importance. Et ils vont en tirer profit.

En 1820, en dehors des propriétaires fonciers qui composait la municipalité de la Restauration, les citoyens les plus imposés de Guingamp sont: Pierre Guyomar, Hello, Eude, Le Bouetté (notaire), Buhot-Kersers Yves, Neumager, Le Hénaff (cafetier), Le Jeune (épiciier), Corbin (meunier).

Lorsqu'il va falloir à différentes reprises lever quelques centimes additionnels, on appellera à siéger les contribuables les plus imposés.

Déjà en 1832, étaient parmi eux quatre «marchands en gros»: Joret, Blanchard, Liégard, Petit.

En 1838, ce sont, avec leur «qualification»:

Propriétaires assujettis essentiellement à l'impôt foncier (terres, immeubles)

MM. de Kerouartz	Frédéric	"
"	Georges	"
de Botmiliau	"	"
de Carné	"	"
Basset-Villeon	"	"
de Lanascot	"	"
de la Bégassière	"	"
de Roquefeuille	"	"
Buhot	Louis	"
Gratien	"	"
Le Camus	"	"
Quintin	Adolphe	"
Vistorte		Avocat
Desjars	Barthélémy	Banquier
Brosse		Docteur en médecine
Thémoin		Officier de santé
Puis		
MM. Joret		Marchand en gros
Le Jemble	Pierre	"
Ouvray		"
Neumager		"
Quilgars		"
Derrien		"
Vivier		Négociant
Urvoy		Epicier
Le Hénaff		Cafetier
Thépot		Boulangier
Tricot		Meunier
Henry		Cafetier
Doniol		Manufacturier

Sans doute, ils sont souvent «propriétaires», mais ils paient aussi les «patentes». ⁽¹⁶⁾

En septembre 1848, la liste est peu différente: aux propriétaires se sont ajoutés MM. De Percevaux, de Boiboissel, de St Maur, de Kergrist, de Floyd; le médecin est du Thoya; on note l'arrivée de Sigismond Ropartz, avocat; de le Jolly, commerçant, Blaise: des deux fils Desjars succédant à leur père.

Vers le milieu du siècle, il y a donc à Guingamp quelques commerçants entreprenants qui s'enrichissent. «Commerçants en gros», ils font venir des marchandises qu'ils vont revendre aux «marchands locaux»: ceux de la ville, ceux des bourgs environnants, ceux des ambulants fréquentant les marchés.

Ces marchandises souvent «industrielles» vont sans doute concurrencer les produits des artisanats locaux et favoriser l'apparition de commerces plus spécialisés, par exemple: le «marchand de chaussures» va concurrencer le cordonnier qui fait du «sur mesure», le marchand de meubles n'est plus nécessairement menuisier ou ébéniste... Il va y avoir des restructurations qui ne manqueront pas de poser des problèmes sociaux.

L'évolution après 1850

A partir de 1850 –et surtout après 1860– l'économie guingampaise va vraiment évoluer. Cela ne fait que traduire un phénomène général, commun à toute l'Europe. Phénomène basé sur les progrès techniques, le machinisme, la naissance de l'industrie, le progrès des transports, l'essor du commerce mondial, la naissance d'une économie capitaliste structurée, une «mondialisation» du commerce avec l'avènement du libre échange et la naissance des «empires coloniaux».

Chez nous manquait la source d'énergie de l'époque: le charbon. À Guingamp, c'est le progrès des communications qui développe en premier lieu le commerce et ensuite seulement l'industrie. Évidemment, ces transformations entraîneront des conséquences sociales que nous évoquerons.

Les progrès des communications

Les premiers chemins de fer en France ne formaient l'esquisse d'un «réseau» qu'autour de la capitale, dans un rayon d'environ 300 km, essentiel-

(16) A partir des années 1840, le total des «patentes» égale celui de la contribution foncière.

lement vers Le Havre et la région du Nord (région de charbon). Ailleurs, il n'y avait que quelques lignes isolées; en tout moins de 3 500 km. Vingt ans plus tard, il y en aura 18 000, grâce à l'activité des six grandes Compagnies qui trouvèrent les capitaux nécessaires dans les «actions» et «obligations» que les grandes banques de «dépôt» et «d'affaires» réussirent à placer.

La ligne de chemin de fer

L'arrivée du rail intéressait particulièrement Guingamp. Le charbon, moteur de la nouvelle industrie ne pouvait arriver que par la voie ferrée, même s'il en débarquait au port de St-Brieuc. Un tracé Paris-Rennes fut évidemment le premier réalisé. Mais de Rennes à Brest, par où passerait-il? Ce



n'est qu'en 1859 que l'on fut assuré du tracé en Bretagne de la «ligne nord» doublant la route nationale n°12... donc desservant Guingamp. Il fallut encore résoudre d'autres problèmes: l'emplacement de la gare, le franchissement du Trieux: la «cuvette» de Guingamp était un obstacle non négligeable. Elle exigeait la construction de nombreux «ouvrages d'art». L'emplacement finalement retenu pour la gare (on écarta Kergoz puis Keribo) la mettait à peu de

distance du centre ville sur le petit plateau à l'est qui serait d'accès proche et facile.

Les travaux furent activement menés à partir de 1860. Le premier train entre en gare début septembre 1863 (à St-Brieuc le 1^{er} septembre). Cela coïncida avec les fêtes de la St-Loup et donna lieu à des réjouissances officielles.

Un registre des «livrets ouvriers» va nous fournir quelques données intéressantes sur les mouvements de la main-d'œuvre locale à cette époque. Vers le milieu du siècle, l'accroissement de la population urbaine pose un sérieux problème. Les «ouvriers» en quête d'embauche vont de ville en ville et ce nomadisme inquiète les autorités car c'est une population remuante et parfois frondeuse qu'il faut surveiller. À partir de 1854, tous les ouvriers sont tenus de posséder un «livret» à leur nom sur lequel leur employeur doit inscrire la date de l'arrivée de l'ouvrier et celle de son départ. Ce livret sert de passeport intérieur et porte la signature de l'intéressé. Un registre est ouvert en 1854 à la mairie de Guingamp. Cette année là, 30 ouvriers y sont inscrits (seuls 10 ont leur livret), dont:

3 cordonniers - 5 maçons - 4 charpentiers - 2 cordonniers - 7 serruriers.

Les années suivantes sont inscrits une trentaine d'artisans aux professions variées. L'éventail reste le même avec une augmentation sensible des maçons, charpentiers et manoeuvres, elle s'explique à partir de 1857 par les travaux de restauration entrepris à l'église Notre-Dame.

En 1857: 29 maçons et manoeuvres venant de Morlaix et St-Brieuc.

En 1858: 9 tailleurs de pierre, 20 maçons.

La moitié vient de Guingamp et des communes voisines. Les autres d'un rayon de 20 à 30 km (Pontrieux, Pabu, Tréguier)

En 1859, 31 inscrits: maçons, manoeuvres, tailleurs de pierre.

Quand s'ouvre le chantier des chemins de fer en 1860, ces professions restent dominantes avec celles de charpentiers et forgerons: il faut construire ponts et viaducs... Ce fut jusqu'en 1863 une période d'activité intense qui se traduisit par un développement du commerce local, un rendement accru de l'octroi et un budget municipal beaucoup plus à l'aise!

La ligne de chemin de fer fut rapidement prolongée jusqu'à Brest, où, passant par Morlaix, elle arrivera en 1865. Cependant, pendant une trentaine d'années encore, il n'y eut qu'une voie et les convois s'attendaient et se croisaient dans les gares, ce qui augmentait considérablement la durée du trajet. Paris-Brest: 15 heures. Brest-Paris: 16 h 40. Ensuite, il y eut des «rapides»: seulement 9 h de trajet.

Ajoutons que par la suite, la construction de voies ferrées secondaires Guingamp-Paimpol par Pontrieux, Guingamp-Plouha (correspondance avec la ligne St Brieuc-Paimpol, ce qui fit de St-Quay-Portrieux la plage préférée des Guingampais), Guingamp-Carhaix par Callac, avec liaison vers Quimper. Toutes ces voies desservies par la gare principale seront complétées plus tar-

divement (1923) par la ligne vers St-Nicolas-du-Pelem. Ces lignes secondaires étaient à voie étroite et le resteront plus d'un demi-siècle.

Ainsi, au carrefour de routes qui avait fait naître la cité médiévale, venait se juxtaposer un carrefour ferroviaire. Cet ensemble constituait une vaste zone d'attraction et de commerce qui ne pouvait avoir qu'une heureuse influence sur la vie économique. C'est également l'existence de la voie Paris-Brest qui permit l'implantation à Guingamp du 48^{ème} Régiment d'Infanterie dont la présence eut une grande importance dans la vie locale. La caserne, certes, était éloignée de la gare, mais la halte de Gourland sur la voie Guingamp-Paimpol remédiait à cet inconvénient. (17)

L'amélioration du réseau routier

Les routes n'étaient pas pour autant négligées.

L'un des problèmes à résoudre était la traversée de Guingamp par la route n°12, et en particulier l'étroitesse de la rue St-Yves. La démolition de l'ancien couvent-prison de Carmélites et la mise en œuvre d'un vaste plan d'aménagement des places, de la « rocade des Cantons » et l'alignement des maisons permit enfin, après 1860, de mener à bonne fin ce problème important.

Sont également réalisés les travaux de réfection et entretien des rues pavées, et après 1875, l'aménagement de la « nouvelle route de Pontrioux » (la rue Montbareil est vraiment trop malcommode) qui s'insérerait à la limite du jardin des Augustines et de celui des religieuses de Montbareil, permet d'accéder ensuite directement à la place du Centre. C'est aussi à cette époque que sera construite la « passerelle » de St-Sébastien – avec déjà l'idée d'établir ici un pont routier pour désencombrer les ponts St-Michel. Ces travaux ont permis d'occuper une partie des « sans travail » encore nombreux.

Donc des voies ferrées, des routes en nombre et en bon état... Tout cela profite au commerce, accélère les échanges, la poste fonctionne avec les trains tandis que depuis 1851 le télégraphe permet des échanges rapides. Le téléphone n'arrivera qu'après 1900; le nombre des abonnés restera peu important jusqu'en 1920. On imagine ce que pouvait représenter ce progrès des voies de communications:

– arrivée par voie ferrée et par les ports les plus proches, du charbon de terre dont le « Cardiff », excellent combustible importé d'Angleterre comme l'indique ce nom sous lequel il était désigné à Guingamp. En 1910, il y aura 4 marchands de charbon en ville: Le Goffic, Isselin, Le Gall, Lelièvre.

C'est ainsi qu'une « usine à gaz » fut construite à Guingamp, près du Trioux à St-Sébastien, par une société anonyme de Paris en 1893. Le charbon arrivait

(17) Notons qu'à Saint-Brieuc, Rennes, Laval, Le Mans les casernes sont proches des gares. Pour la construction de la caserne, la municipalité de Guingamp émet 400 obligations de 500 francs amortissables en 30 ans.



par voie ferrée, le gaz était disponible pour l'éclairage des rues grâce à la pose de 150 becs, pour les besoins des particuliers (éclairage et cuisine), pour les « industriels » qui ont ainsi à leur disposition une nouvelle source d'énergie. Le paysage guingampais se hérissa de quelques cheminées d'usines...

L'électricité ne fera une timide apparition qu'après 1900: l'usine « hydro-électrique » de la Tourelle, et une installation électrique « privée » chez Chareton. (L'électricité à Guingamp: 1923).

Importation de matières premières ou produits 1/2 finis: fonte, acier... d'où naissance de véritables industries.

L'essor du commerce

Ce qui se fit d'abord sentir, ce sera l'essor du « commerce de gros ». Cette activité avait déjà progressé avant 1850. Elle va maintenant devenir l'une des activités principales de la ville. Illustrons ce propos par quelques exemples.

Le commerce des textiles

Un document très révélateur nous permet d'en évaluer la nature et l'ampleur dès 1863, c'est-à-dire l'année de l'arrivée du chemin de fer. C'est l'inventaire (18) effectué par Pierre Le Jemle, que nous avons déjà rencontré dès 1838 dans le groupe des citoyens les plus imposés de Guingamp.

L'expression de « marchand en gros » lui convient très exactement. Dans ses magasins de la rue des Halles (notre actuelle rue de la Pompe), il a en stock: tout d'abord des « kilomètres » de tissus variés.

(18) Pour une étude détaillée de cet inventaire, voir notre bulletin n° 19.

Assez peu de toiles de lin dont le coût est élevé, mais énormément de tissus de lin ou de coton, ou de lin et coton mélangés, soit plus de 26 000 mètres toutes dénominations confondues: qualité, couleur, utilisations variées (tissu à tablier, à gilet, mousseline pour coiffes).

Puis viennent les tissus de laine (pure ou mélangée) ou draps; plus de 7 000 mètres allant des plus fins, le drap de dames (7 F le mètre) et le mérinos, aux flanelles et molletons ordinaires à moins de 2 F le mètre.

Tous ces tissus sont vendus aux commerçants détaillants en ville, sur les marchés et les foires, dans les petits commerces des bourgs dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Guingamp. Plus de 100 clients ont un compte chez Le Jemble.

À Guingamp même, il y a à cette époque des tailleurs qui habillent seulement les hommes, mais aussi 80 tailleuses et couturières et 200 lingères qui sont évidemment des clients Le Jemble. En attendant (dans 20 ou 30 ans) la concurrence des catalogues de vente par correspondance des grands magasins de Paris et l'installation à Guingamp même de succursales des «Nouvelles galeries» et «Dames de France». L'arrivée de journaux de mode illustrés permettra aussi aux couturières –et aux femmes équipées chez elles d'une machine à coudre– d'habiller les Guingampaises selon la mode de Paris...

Mais chez Pierre Le Jemble on peut se procurer aussi des «produits finis». Ce ne sont pas encore les vêtements de «confection»: il faudra pour cela attendre le XX^e siècle. Pour le moment on peut acheter «tout fait» des mouchoirs de poche ou de cou (sorte de petit fichu): plus de 1 500 douzaines; des bonnets, des cravates, des cache-nez, et des châles, plus de 1 600: il y en a de toutes tailles; de prix différents (1 F à 8,60 F pièce) selon la taille et la qualité, de différentes couleurs: 700 noirs et plus de 2 000 autres rouges, violets, écossais ou «châles tapis». À cette époque, l'habillement reste donc très traditionnel.

On vend aussi des «couvertures» de qualité et prix différents: les vertes sont les plus nombreuses (184), les grises sont les moins chères, de 2 F à plus de 12 F pour les grandes tailles, les blanches s'étagent de 7 à 31 F pièce.

Enfin, dans le stock figurent aussi 760 kg de cheveux de longueur, couleur, qualité différentes. Ces cheveux ont un débouché régulier surtout à Paris et à Londres pour la fabrication de postiches et perruques.

Pierre Le Jemble céda son commerce –au même emplacement– à ses neveux, les Julienne, venus eux aussi de Normandie.

Ils maintiendront la même activité de grossistes, en y adjoignant la fabrication sur place de vêtements bon marché: tabliers, petites pèlerines de drap ou de «faux astrakan» en laine, pantalons de travail dont la finition était confiée à des travailleuses à domicile payées à la pièce. Ce sera après 1900, grâce à l'arrivée de «machines à coudre» dont les modèles les plus courants étaient des Singer.



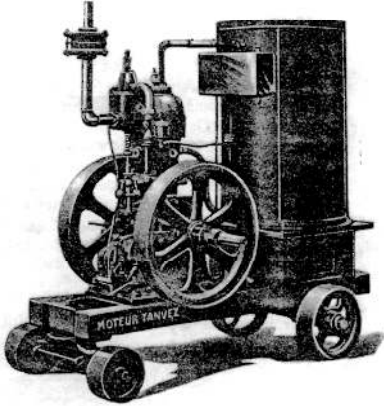
Une autre maison, celle d'Ernest Droniou, 28, place du Centre, mercier en gros, bonneterie, fils, articles de Paris, vend également des tissus de laine et de coton, de la parfumerie, du savon de Marseille, de la chicorée. Il a des magasins à Tréguier, Lannion, Pontreux, Paimpol, Callac... (Voyez la relation avec les chemins de fer...) Il a aussi le monopole de la vente des allumettes sur les arrondissements de Guingamp et Lannion! (19)

La maison Droniou s'allia (par mariage) avec la famille Chareton ce qui donnera naissance à l'entreprise Chareton-Droniou qui s'installera également place du Centre, vers 1880, en développant surtout le textile: draps, cotonnades, «blanc», toiles, la confection pour hommes et enfants. Le magasin de détail se donna à un entrepôt rue du Grand Trotteux pour le commerce de gros avec des succursales à Lannion, Tréguier, Paimpol et St-Brieuc, ainsi que des ventes sur les marchés.



(19) La mercerie en gros sera reprise par la maison Morin au bas de la Place du Centre et par la maison Ribairo.

Moteur " TANVEZ "
MONTÉ SUR CHARIOT



TARIF

	4 chevaux	6 chevaux	8 chevaux
Moteur seul.....	2.790 fr.	3.400 fr.	4.200 fr.
Moteur sur châssis fixe.....	2.850 »	3.620 »	4.580 »
Moteur sur petit chariot.....	3.000 »	3.800 »	4.800 »
Moteur sur grand chariot.....	3.200 »	4.000 »	5.000 »

Les prix ci-dessus comportent l'allumage par magnéto.
Dans les prix des Moteurs seuls ne sont compris ni la carrée de souassement, ni le bac à'eau de refroidissement, ni la tuyauterie d'eau; mais ils sont livrés avec Réservoir et Tuyauterie d'essence, Clefs et quelques Pièces de rechange.

109

FERS · FONTE · QUINCAILLERIE ·



LE JAMIEL FRÈRES

20, Rue St-Yves 24 56, Rue des Carmélites
29, Rue de Tréguier, GUINGAMP

Spécialité de
LOCHES D'ÉGLISE

M. Jamiel Frères

CHARBONS DE TERRE POUR FORGES & FOYERS

CLOUTERIE, GRAINS, GRAINES & DENRÉES DU PAYS

E. Neumager

12, RUE SAINT-YVES, A GUINGAMP

dent rue des Carmélites et le long de la nouvelle rue Renan (1910). Eux aussi sont marchands en gros et créent des succursales (à Tréguier).

Autres fournisseurs de quincaillerie et matériels divers:

La maison Neumager (fondée en 1800); son successeur Le Goffic (rue St-Yves) vend du charbon, des engrais chimiques, des graines, des machines agricoles.

Rue St-Yves également, la maison Macé, puis Macé-Corvaisier, a une gamme très large de produits; fer, plomberie, cuivre, articles de ménage et de bâtiments. Ils vendent (nous sommes en 1910) du pétrole et de l'essence...

MACHINES AGRICOLES. — MÉTAUX
FERBLANTERIE — QUINCAILLERIE

<p>PLUMBERIE Cristallerie, Zingari</p> <p>QUINCAILLERIE Lampes, Souffleries</p> <p>POÈLES Fente Droite et Révisés</p> <p>ARTICLES DE MÉNAGE Pousses, Foyers</p> <p>CUIVRE</p>	<p style="text-align: center;">GRAND CHOIX</p> <p>de voitures pour Enfants, de Lits de fer ET COUCHONS MONTABLES</p> <p style="text-align: center;">ENTREPRISE DE TRAVAUX & RÉPARATIONS</p> <p style="text-align: center;">Étamago le Vendredi</p> <p style="text-align: center;">MACÉ & CORVAISIER</p> <p style="text-align: center;">Rue St-Yves * GUINGAMP *</p>	<p>FERRURES Fers de Charrue — Sables</p> <p>FOYERS — FERS BATTUS États et Essais</p> <p>BASCULES, POUSS Pousses, Foyers, Hauts</p> <p>ALCOOL & BRULER</p>
--	--	---

Les établissements Le Fournis, situés à St-Sauveur, font de la «serrurerie en tout genre». C'est l'époque des «Constructions métalliques», la vogue des grilles, des balcons, des serres dans les jardins des belles villas de l'époque...



Que deviennent les tanneries guingampaises?

En 1846, il y en a encore 6 en bordure du Trieux, mais dans ce domaine aussi l'artisanat fait place à la petite industrie. A la fin du siècle, il en reste 2. L'une installée rue St-Yves par la famille Poullin (venue de Pontrieux), se doublera d'un second site à Pont-Ezer et fournira surtout des cuirs fins pour la mégisserie et la bourrellerie. L'autre est à Trotrieux, propriété de Le Marchand. Reprise par A. Jaguin (venu de Bégard), elle prend une grande importance. Spécialiste des cuirs forts (pour les chaussures de l'armée), il traite chaque année des milliers de peaux, surtout des bovins. Il en achète dans toute la France, en Amérique du Sud: les «saladeros» d'Argentine. Il fait venir le tan par wagons entiers: 150 tonnes en 1907; le sel par wagons aussi, de



Paimpol, St-Brieuc, St-Malo ⁽²⁰⁾, ainsi que l'huile de foie de morue de 2^{ème} qualité pour traiter les peaux. Il mécanise progressivement: machine à vapeur, marteau pilon... Il double son activité de tanneur d'un rôle de «marchand en gros» ⁽²¹⁾ de tous produits nécessaires aux cordonniers dans un rayon de 30 km autour de Guingamp: outillage, machines à piquer, fils, tissus, lacets... Plus de 75 artisans ont un «compte» ouvert chez Jaguin.

Que reste-t-il de nos moulins?

Il y en avait 8 au début du siècle, échelonnés de Ste-Croix à Pont-Ezer. L'activité de certains d'entre eux se maintient presque tout le XIX^e siècle. À Ste-Croix, à l'ancien moulin à grains s'est ajouté, sur la rive gauche, un moulin à tan. Le moulin des Salles reste moulin à grains. Le vieux moulin de la ville vendu est remplacé par une «minoterie». À Traouzach, nous l'avons vu plus haut, c'est l'entreprise Goubin. À St-Sauveur, s'élève une minoterie (machines à vapeur) tenue par MM. Baudin-Bertho. Le moulin de la Tourelle est devenu «l'usine» Joret-Tanvez... Plus loin à Pont-Ezer, sur les bords du



(20) C'est le sel qui a servi à conserver les morues pêchées en Islande; il est revendu après chaque campagne de pêche.
(21) Voir Bulletin n° 18 et 19.

Trioux, la tannerie Marchand et les ateliers Poullin. Sur la rive gauche –juste au-delà de la limite de Guingamp– s’implante en 1914 M. Bain, jusqu’alors meunier à La Beaussaine près de Hédé. Il installe une «minoterie» fonctionnant d’abord avec une machine à vapeur. Il achète les blés aux agriculteurs et aux marchands de grains et vend la farine aux boulangers sur un vaste périmètre autour de Guingamp.

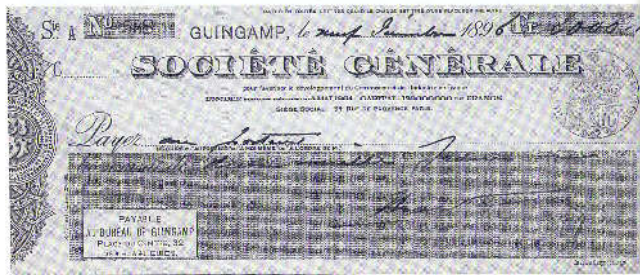
Le développement du commerce et de quelques industries se traduit par une augmentation sensible des droits de place et d’octroi:

1836	44 000 F
1863	50 000 F
1897	113 000 F

La nouvelle catégorie de notables, esquissée dès les années 1830 s’est étendue et renforcée.

Après 1880, les citoyens les plus imposés sont:

De Carné	propriétaire	Tanzev	industriel
De Kerouartz	"	Droniou	négociant
De St Maur	"	Desjars	banquier
Le Jemble	retraité	Eude	banquier
Ribaïre	mercier	Haslin	brasseur
Chareton	marchand	Mahé	marchand de vins
Lc Jamtel	"	Juliano	tiecue en groc
Joret	"	Le Goffic	propriétaire (ancien marchand)
Morin	mercier	Le Goaziou	libraire-imprimeur
Poullin	tanneur	Neumager	propriétaire (ancien marchand)
Le Marchand	"	Thiriou	ingénieur



La plupart d’entre eux sont élus aux conseils municipaux de la III^e République (majorité ou minorité selon les aléas de la politique...) Participent également à la vie municipale les membres des professions libérales, médecins, pharmaciens, avocats, avoués. Citons MM. Pasquiou, Macé, Corson, Martin, Milon, Le Monnier, Bizos, Riou, Salaün, Lorgeré, Le Houérou-Kézel, Cahierre...

Et le commerce de détail?

Il subit lui aussi une vraie transformation. Peu à peu, les commerces alimentaires quittent les Halles: bouchers et charcutiers s’installent au centre et dans tous les quartiers, l’abattoir municipal leur évitant d’abattre eux-mêmes les animaux. Les commerces se spécialisent: marchands de chaussures, marchands de chapeaux, de parapluies, de journaux, libraires, modistes; et bientôt marchands de vélos, de machines à coudre ainsi que des métiers nouveaux: photographes, teinturiers, opticiens, réparateur d’automobiles... Il y a 4 imprimeries; on édite 2 ou 3 journaux locaux; on voit s’ouvrir un «Bazar moderne», un «Félix Potin», les «Nouvelles Galeries», les «Dames de France»...

Partout on rénove les magasins, on agrandit les vitrines. Des «voyageurs de commerce», venus par le train, s’arrêtent dans les nombreux hôtels et l’entreprise de transports Kerfant s’installe rue St-Nicolas...⁽²²⁾

Des banques nationales (Banque de France, Société Générale) se sont implantées à Guingamp.

La Caisse d’Épargne profite de la croissance économique:

	Nombre de livrets	Total des dépôts
1860 :	1256	286 541 F
1880 :	4270	805 113 F
1900 :	9651	2 604 343 F
1915 :	9429	3 138 567 F

Les problèmes sociaux

Qu’il existe une bourgeoisie aisée, c’est évident. Quelle est la situation du reste de la population? Le nombre des habitants de Guingamp a continué à croître très régulièrement; il a dépassé 9 000 en 1911, c’est-à-dire qu’il a doublé en un siècle: c’est toujours le fait de l’exode rural. Ce phénomène commence

(22) Pour les détails voir «Guingamp au carrefour des siècles» édité par les Amis du Pays de Guingamp - 1995.

toutefois à être contrebalancé par une «émigration» sur laquelle un «registre du mouvement de la main-d'œuvre (1881-87)» nous donne quelques indications.

De 1881 à 1887, 175 hommes jeunes, (18 à 45 ans dont 65% entre 20 et 40) travaillant à Guingamp, quittent leur travail pour une autre ville.

51	sont originaires de	Guingamp
28	"	des Côtes-du-Nord
14	"	d'autres lieux de Bretagne

Ce sont en majorité des artisans: tanneurs, cordonniers, serruriers, menuisiers, ouvriers du bâtiment. Ils partent pour Le Havre (6), St-Brieuc (11), Rennes (28), Paris (35) ou autres villes différentes bretonnes ou non. Il n'y a que 2 départs de femmes: 2 cuisinières. Mais enregistrait-on le départ des jeunes filles sans qualification professionnelle partant en tant que «bonnes à tout faire»?

Ce registre est le seul à exister aux Archives municipales, mais on peut noter que dès cette époque –grâce aux chemins de fer– une partie non négligeable de la jeunesse bretonne émigre pour chercher du travail loin des petites villes.

Un autre registre nous permet d'autres réflexions. C'est –en application d'une loi du 2 novembre 1892– un registre des jeunes de moins de 18 ans employés dans les ateliers de Guingamp. Ce registre ne donne les renseignements que sur 4 ans: 1895-97.

Sans doute Guingamp a désormais des écoles primaires pour les garçons (une privée, une publique), pour les filles (une privée une publique), 2 écoles primaires supérieures (garçons, filles), et un collège secondaire privé.

S'il y a, sortant des écoles primaires, suffisamment de jeunes aptes à devenir commis ou commises⁽²³⁾ dans les commerces, il semble qu'il y ait aussi, dans les ateliers, une formation professionnelle. Chaque année sont répertoriés entre 110 et 120 jeunes avec environ 50% de filles.

Les garçons travaillent dans un atelier de menuisier (Chareton, Chariou), serrurier (Fournis), cordonnier (Queillé), bourellier (Deniel), tanneur (Poullin ou Le Marchand), peintre en voitures (Le Bris), relieur (Le Goaziou), horloger (Billon), coutelier (Lalès), imprimeur (Bréban, Anger), peintre (Bellein), mécanicien (Tanvez)... Une seule jeune fille est «brocheuse» chez Le Goaziou.

Pour les jeunes filles, l'éventail est plus restreint.

Elles sont:

- à l'école de Montbareil (école ménagère)
- à l'œuvre de la Providence (lingères)
- couturières (chez Harscouët)
- repasseuses
- tricoteuses (Harscouët)

(23) Les 4 grosses maisons de commerce emploient au total plus de 130 employés dont 1/3 de femmes. Il y a 40 ouvriers chez Tanvez.

De nombreuses jeunes filles sans aucune formation sont engagées comme domestiques (plus de 400 vers 1880-90).

L'essor économique a profité évidemment au budget municipal. Après 1870 se sont ouverts –grâce aussi à des emprunts– de nouveaux chantiers: la caserne, les écoles primaires et supérieures, l'abattoir, les nouvelles halles et, grâce à l'héritage de Bobé de Moyneuse, après 1900, un nouvel hôpital.

Les particuliers ont, eux aussi, beaucoup construit: plus de 200 maisons depuis 1872; des magasins, des ateliers... Le plus grand nombre dans de nouveaux quartiers: celui de la caserne et surtout entre la ville et la gare un important quartier résidentiel. Sans abandonner le granit gris, on adopte des matériaux venus d'ailleurs: les briques, les céramiques (en décoration) et le ciment. C'est l'époque des premiers «entrepreneurs»: Huet, Le Besque, Offret, Novello et des architectes Dieulesaint et Le Fort...

Spécialité de Travaux en Ciment & Mosaïque

INSCRIPTIONS ET INITIALES

Ernest NOVELLO

11, Rue Gambetta

PLOUMAGOAR-GUINGAMP

Côtes-du-Nord

OUVRIERS SPÉCIAUX — TRAVAUX GARANTIS

Marches d'escalier, Perrons, Bassins, Lavoirs, Abreuvoirs en Ciment armé, Réservoirs, Conduites d'eau Canivaux, Tuyaux. — Enduits et Plâtres

DALLAGE
Une avec Dessus
pour Eglises, Etablissements
Passage à Voitures
Porches, Cours, Remises
et Escaliers
Trotoirs avec Bordures
Balustrades
Bordures pour Jardins
Terrasses
Voûtes en Béton armé

PIERRES
+ Artificielles
Mosaïques pour Eglises
Cristal
En tous Genres
Châteaux, Appartements
Décorations murales
Emaux
Mosaïques de Style

Toutes ces entreprises donnent du travail. Ainsi, une population d'ouvriers et d'employés atteint un niveau de vie suffisant pour se constituer une petite épargne. Même s'il reste encore des sans travail, des pauvres et des mendicants!

Est-ce «la Belle Époque»?

C'est une expression dont il faut se méfier comme de toutes les expressions toutes faites qui sont simplificatrices. Mais à Guingamp, ces années avaient paru relativement heureuses: la ville est active, animée. Il y a trois

journaux locaux, les associations se sont multipliées après 1901, les premiers syndicats sont nés ainsi que les premières sociétés de secours mutuel. Aux deux fêtes incontournables que sont le Pardon en juillet, la St-Loup en septembre, s'ajoutent des courses de chevaux, courses de vélocipèdes, des fêtes de la mi-carême, des concerts... Des «troupes» passent, jouant des «opérettes», des pièces de théâtre. La ville accueille des congrès. Et ici comme ailleurs, on se passionne pour la politique (les élections donnent lieu à des débats virulents), on manifeste pour ou contre les lois de la République: loi sur les Congrégations, sur les «Inventaires».

Et il fallait sans cesse résoudre des problèmes nouveaux... La municipalité commence, à la veille de la guerre, à se préoccuper sérieusement de la circulation en ville des bicyclettes, automobiles et moteurs de toutes sortes... «Leur allure beaucoup trop rapide est un danger permanent pour la circulation. À chaque instant, mis en éveil par l'appel du teuf-teuf ou du grelot, on a tout juste le temps de se ranger soi et les siens, la machine passe sans rien changer à son allure...»

Il fut sérieusement envisagé de fixer à chaque entrée en ville, sur un poteau apparent, une plaque très visible enjoignant de prendre une vitesse ralentie, au besoin le pas. Les vélocipèdes doivent être munis d'un appareil avertisseur et d'un éclairage et ne peuvent circuler sur les trottoirs. On pourrait même être amené à «interdire complètement la circulation des machines sur tout ou partie des rues les plus fréquentées...»

N'était-on pas entré de plain pied dans le XX^e siècle?

Le séisme de la guerre de 1914-1918 privera Guingamp de plus de 300 de ses hommes jeunes. La dévaluation du franc, les effets de la crise de 1929, l'apparition de nouvelles techniques industrielles, le déclin des voies ferrées locales devant la concurrence des automobiles, cars et camions allait montrer la fragilité d'une économie éloignée des grands foyers industriels. Après la seconde guerre mondiale, il faudra vraiment affronter un monde nouveau: disparaîtront les usines Tanvez, les tanneries, les minoteries puis les grandes maisons de commerce locales.

Simonne TOULET.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales

Guingamp - Château et ramparts. Nicolas Cozic - 1991.

Vivre à Guingamp au XIX^e siècle (A.P.G. - 1991)

Guingamp au carrefour des siècles (A.P.G. - 1995)



Caëcy, le 25 décembre 1913.

Monsieur O. BILVIN,
Contracteur à Moutiers,
par Deux (Aisne).

Je suis on ne peut plus satisfait du Pressoir « TANVEZ » que vous m'avez livré au début de l'année cidricole.

J'obtiens un rendement que je n'osais espérer. Ce système à double vitesse me permet de presser un wagon de pommes par jour en n'employant que deux hommes. C'est dire combien économique est l'emploi de ce Pressoir.

C'est donc avec plaisir que je vous donne cette référence, en souhaitant qu'elle puisse vous profiter.

Recevez..... etc.

LEJEUNE-WOLPERT,
Brasseur-Cidrier
à Caëcy-sur-Saare (Aisne).

BARRAN, le 30 janvier 1918.

Monsieur TANVEZ,

J'ai eu toute satisfaction de votre Presse à deux Vis, que j'ai actionnée par un moteur à explosion.

D'une résistance à toute épreuve, je n'y ai pas eu la moindre réparation à faire, et je suis arrivé à presser un marc à l'heure, soit un rendement de 50 à 70 hectolitres de cidre par journée de travail.

BERGES,
Brasseur de Cidre,
à BARRAN (Gers).

PUTOT-EN-AUGER, le 1^{er} mars 1918.

Monsieur Émile TANVEZ,

Je tiens à vous faire savoir que l'installation de Cidricerie (moteur 4 chevaux, Broyeur et Pressoir à deux Vis de votre construction), que vous m'avez montée en octobre dernier, a très bien fonctionné et m'a rendu de réels services. Sans le secours de vos appareils, il m'aurait été impossible de tirer bon profit de ma récolte de fruits.

Avec l'aide de trois personnes, même inexpérimentées, j'ai pu, dans une journée de dix heures, traiter définitivement 150 hectolitres de pommes. Le Broyeur et la Presse se chargent de retirer des fruits tous le jus qu'ils contiennent en une seule opération, ce qu'il est impossible de faire ordinairement sans pertes avec des systèmes de pressoirs que nous utilisons dans nos contrées.

Je vous autorise très volontiers à publier ma lettre et à en faire l'usage qu'il vous plaira.

Veuillez agréer..... etc.

J. HÉBERT,
Agriculteur à Putot-en-Auge
par Dozulé (Calvados).

Le château de Pierre II : quelques questions à poser...

L'histoire a ceci de passionnant qu'elle n'est pas figée. Elle reste vivante et donc susceptible de variations. L'historien utilise des documents qu'il considère évidemment comme fiables. Mais il arrive que d'autres historiens, s'intéressant au même sujet, aient accès à d'autres sources au moins aussi fiables. Et ils écrivent une nouvelle version qui sera «vraie» jusqu'à preuve du contraire... La race des historiens n'est donc pas prête de s'éteindre!

Que sait-on exactement du «château de Pierre II»? Mérite-t-il ce nom?

Sans nul doute, Pierre, fils cadet du duc de Montfort Jean V, reçoit de son père en 1421 la seigneurie de Guingamp dont le château et les murailles viennent d'être rasées en représailles d'un crime de «lèse-majesté» contre le duc régnant.

Les Penthièvre (descendants de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre) entretenaient avec les Montfort des relations difficiles qui semblaient s'être apaisées vers 1410. Mais Marguerite de Clisson, veuve de Jean de Penthièvre, tendit un piège à Jean V et le retint prisonnier à Champtoceaux. Ce fut la rupture. Les domaines des Penthièvre furent confisqués – le duc se réservant le comté de Guingamp – après que toutes leurs forteresses aient été assiégées et rasées...

Voilà donc Guingamp «ville ouverte», ce qui est une situation inquiétante en ces temps troublés de la fin de la guerre de Cent ans.

À Guingamp, nul changement avant les années 1440. Il est évident que Jean V n'a jamais pardonné aux Penthièvre – et à Guingamp – de lui avoir été hostiles. Il meurt en 1442. Son fils aîné, François 1^{er} lui succède; il est prêt à une autre politique, qui reste cependant tout aussi ferme sur un point: comment mieux affirmer ici le pouvoir de la maison de Montfort qu'en élevant un château ducal sur ce qui fut une ville des Penthièvre et qui abrite leur sépulture familiale! ⁽¹⁾

En 1448, les Penthièvre ayant renoncé à leurs prétentions à la couronne ducale, ils se virent restituer leurs domaines, sauf le comté de Guingamp.

Ici, sur ce site fortifié «verrou de la Basse-Bretagne», François donna en 1443 l'autorisation de reconstruire forteresse et remparts. Les travaux ne commencent qu'en 1446 sous la conduite du maître-d'œuvre Jean de Beuves. Ces travaux, attestés par les comptes financiers du duché, s'étalèrent sur plusieurs années tant pour le château proprement dit que pour les fortifications dont la reconstruction est également entreprise.

À la mort de François 1^{er}, Pierre devient duc de Bretagne (1450-57). Des travaux d'achèvement et d'aménagement continuent jusqu'en 1472. On peut donc légitimement parler d'un «château de Pierre II», remarquable d'ailleurs pour sa

(1) Furent inhumés au monastère des Cordeliers: Guy et Jeanne de Penthièvre, Charles de Blois et son épouse, leur fils Jean.

«modernité», puisqu'il est totalement conçu pour résister aux nouvelles données d'une guerre utilisant de plus en plus l'artillerie: les murailles sont épaisses (3m 30), les tours en for à cheval excentrées par rapport aux courtines, les ouvertures rares, les canonnières disposées en lignes superposées...

Faut-il passer aux oubliettes le château dit «de Pierre et Françoise», qu'ils auraient habité dès leur mariage (1442) et où ils auraient mené une «vie de cour»?

Comment serait né ce «château fantôme» sur lequel on ne possède aucune précision de lieu ou d'architecture et qui ne correspond pas aux données historiques actuelles?

L'avis des historiens locaux

Qu'en ont dit nos historiens locaux aux XIX^e et XX^e siècles?

Ils sont nombreux vers le milieu du XIX^e, période où se développent à la fois l'intérêt pour les vestiges des monuments historiques (Mérimée) et l'essor de l'esprit régionaliste.

Trois ouvrages consacrés à l'histoire de Guingamp paraissent en quelques années (En outre il existe une mention plus ancienne dans l'édition de Brest [1837] de l'ouvrage «Antiquités de Bretagne – Côtes du Nord» du Chevalier de Fréminville: «... le château ou citadelle de forme carrée et flanquée de quatre grosses tours très solidement construites fut bâti dans le milieu de XV^e siècle...»):

1846. – 1^{er} volume de l'*Histoire des villos de Bretagne* (Guingamp et Tréguier) par l'abbé **Onfroy-Kermoalquin**, édité par l'imprimerie de B.Jollivet à Guingamp.

Que nous dit-il? Qu'ayant reçu Guingamp en héritage en 1441⁽²⁾, Pierre et Françoise s'y installèrent dès leur mariage. «Il fit entourer la ville d'un rempart avec des tours et des portes qui pussent le mettre à l'abri d'une surprise. Puis il fit bâtir à la place de l'ancien⁽³⁾ un nouveau château [...] c'est un pentagone (?) flanqué de quatre grosses tours.»

• **Retenons:** d'abord les remparts... puis le château fort.

1856. – *Côtes du Nord. Arrondissement de Guingamp*, **Benjamin Jollivet**.

Il écrit: «Ce vaste château ou forteresse de forme pentagone que vit construire la première moitié du XV^e siècle... Les quatre grosses tours qui lui servaient de défense ont disparu comme lui...»

• **Retenons:** Jollivet fait disparaître toutes les tours.

1859. – *Guingamp: Études pour servir à l'histoire du Tiers État en Bretagne*, **Sigismond Ropartz**, 2^e édition. (Tome I)

«... Les solennités des noces achevées, le prince Pierre amena son épouse en sa ville de Guingamp [...] la fit murer et ceindre avec ses tours et ses portaux et

pour son logement y bâtit un petit château flanqué de quatre belles tours épaulees d'un fort ravelin pentagone»; et il ajoute «il y eut [...] de temps immémorial un château plus ou moins fortifié, résidence des comtes de Guingamp. De ce que Notre-Dame fut primitivement la chapelle du château, il est facile de conclure que l'emplacement de cet ancien château détruit en 1419 après la félonie des Penthièvre était à peu près le même que celui du château de Pierre II.»

Une page plus loin, il ajoute: «par lettre du 10 décembre 1443... le duc François 1^{er} avait permis [à son fils Pierre] de construire à Guingamp château et forteresse.» Et il rend compte d'un versement d'une taille de 150 livres versée en 1447 par les bourgeois pour aider à la fortification de la ville. Et également, comme les 3 autres historiens du XIX^e, d'une inspection du mesurage des murs qui furent jugés «mal faits» en 1454. Ropartz remarque: les constructions avaient ainsi duré de 8 à 10 ans.

Donc, d'après Ropartz, il y aurait eu 2 châteaux. Un premier «petit château», à usage d'habitation où logèrent Pierre, Françoise et leur «cour» dès leur installation à Guingamp, puis la forteresse autorisée par François 1^{er} et mise en chantier au plus tôt en 1446-47.

Où était la première résidence princière? Nous savons que l'ancien château avait été «rasé» en 1419. Pierre et Françoise ont-ils pu se loger dans une belle résidence «aménagée» à leur intention? Remarquons que Ropartz la décrit comme «un petit château flanqué de quatre belles tours», c'est-à-dire la même plan que la forteresse.

Il y a, semble-t-il un certain flou...

Venons-en aux ouvrages du XX^e siècle

1917. – Dans son livre *Guingamp, Avaugour et Penthièvre*, **J.Le Monnier** suit la piste de ses devanciers. Le nouveau château «mis en chantier en 1440 est rapidement construit et terminé dans les premiers mois de 1442. Il fut inauguré au moment du mariage de Pierre et Françoise.»

• **Retenons:** Construction de la forteresse en deux ans à peine. Ce qui paraît peu probable même en admettant que l'apanage de Pierre lui rapporte 8 000 livres de rentes (Ropartz).

1963. – **L'abbé Dobet**, dans son histoire de Guingamp (inédite), est le premier à apporter une intéressante précision: «les deux époux ne tardèrent pas à s'installer dans leur ville au château de Guingamp dont le maître d'hôtel Rolland de Carné avait pris possession en décembre 1439 et où il avait aménagé un logement.»

Donc pour l'abbé Dobet le château est déjà construit. Cependant il ajoute quelques lignes plus bas ... à la mort de Jean V «son successeur François 1^{er} faisait abandon total à son frère Pierre du comté, de la ville et lui permettait d'en relever les fortifications: château et murailles furent refaits».

Quel était donc le château où ils habitaient? Y ont-ils habité pendant les travaux? Ou bien étaient-ils logés ailleurs? où? et leur entourage? leur «cour»?

1990. – Et voici la dernière étude, le mémoire de **Nicolas Cozic**: Guingamp et son enceinte – du IX^e siècle à 1990 (1990). Il admet que «l'existence du petit château palais construit très rapidement pour le jeune ménage n'est pas à mettre

(2) La constitution de l'apanage de Pierre date en réalité de 1421: le mariage de Pierre et Françoise d'Amboise de 1431 (Françoise à 4 ans) et leur mariage ce fin 41-début 42.

(3) M. Kermoalquin croit (avec raison) que l'ancien château était plus petit.

en doute». Mais il pense qu'il était très différent du château fortifié dont il nous reste des vestiges. De toute façon ce petit palais ne pouvait être sur l'emplacement de l'ancien château: comment aurait-on pu le conserver pendant les travaux de construction de la forteresse? Où était-il? Qu'est-il devenu?

Posons une autre question: le château dont nous avons les vestiges – s'il a été achevé en 1442– était-il pourvu de «logis» pouvant abriter Pierre, Françoise et la «cour brillante» dont font état les récits?

Mais, précisément, quels récits??

Ici, il nous faut quitter Pierre, comte de Guingamp, pour nous attacher à son épouse Françoise d'Amboise sur laquelle tous les auteurs (sauf B. Jollivet) sont particulièrement prolixes.

Le chanoine Kermaolquin lui consacre 5 pages.

Sigismond Ropartz tout son chapitre IV – tome II.

Le Monnier, 5 pages.

L'Abbé Dobet, 2 pages.

Ils ont tous la même source: Albert le Grand dans son ouvrage *Les vies, gestes, morts et miracles des saints de Bretagne Armorique*, 1634 ⁽⁴⁾

La plupart des vies de Françoise d'Amboise ont été rédigées par des religieux, presque tous de l'Ordre des Carmes. Rappelons que, devenue veuve en 1457, la jeune duchesse renonça à tout rôle politique et à toute vie mondaine et fonda près de Nantes le monastère des Couëtz avec des religieuses carmélites. Deux vies manuscrites ont servi de première source (XV-XVI^e) aux récits.

Le tombeau de Françoise d'Amboise († 1485) était très vite devenu un lieu de pèlerinage. En 1760, une requête des États de Bretagne demanda au pape Clément XIII la béatification de Françoise d'Amboise: les circonstances devinrent vite défavorables et le procès canonique, mal engagé, n'aboutit pas.

Au milieu du XIX^e, une seconde démarche est entreprise auprès de Pie IX, appuyée par de nouveaux travaux (Dom Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*, 1837, entre autres) et repris, nous l'avons vu, par nos historiens guingampais dont Ropartz. ⁽⁵⁾

Que contient le récit d'Albert le Grand ?

D'abord les conditions de l'installation à Guingamp de Pierre et Françoise et la description succincte de leur château. Nous en avons fait état.

Ensuite la description de la «cour» du Comte et de la Comtesse de Guingamp à partir de 1442. Surtout des détails sur les relations entre les époux. Elle: belle, sage, modeste, vertueuse, victime de la jalousie d'un époux brutal. Le tout culminant: à la fameuse scène de 1447 où Pierre bat cruellement sa jeune épouse. Puis les repentirs de Pierre, la vie exemplaire du couple, l'influence bénéfique de Françoise sur son époux ...

(4) Repris par d'autres historiens et de nombreux récits hagiographiques au cours des siècles (du XVI^e au XX^e).

(5) C'est-à-d., avec Dom Plaine et A. de la Borderie, avait en projet la publication d'une «Vie des Saints de Bretagne» qui ne se réalisa pas. S. Ropartz mourut en 1878.

Quelles remarques peut-on faire?

Sur la description des lieux, il y a des anachronismes évidents: près du château, un ravin pentagone défend la porte de Rennes : or cet élément défensif est plus tardif. (Il y a d'ailleurs d'autres erreurs comme celle qui place au milieu de la porte de Rennes «un affreux donjon formé de 4 tourelles...») ⁽⁶⁾

Evidemment, la précision n'était pas le but de ces ouvrages, destinés à exalter les vertus de la future bienheureuse – quitte à accentuer pour mieux les faire ressortir les défauts de son mari.

Pour Jollivet, «sa jalousie tenait du délire». Ropartz qualifie Albert le Grand – dont il suit fidèlement le texte– de «naïf et inimitable légendaire». A. de la Borderie avoue «émettre quelques doutes». D'autres consentiront à Pierre quelques circonstances atténuantes dues à son hérédité: n'était-il pas, par sa mère née Joanne de France, le petit-fils de Charles VI, «le roi fou»?

Le Monnier, tout en reprenant le récit d'A. le Grand, reconnaît que la conduite de Pierre était peut-être en rapport avec le fait que «le jour de son mariage, Françoise aurait annoncé à son jeune époux qu'ayant fait vœu de chasteté, elle entendait qu'ils vivent comme frère et sœur». L'abbé Dobet qualifie Albert le Grand de «pou sûr» dans son récit et réhabilite l'image de Pierre: «excellent politique, avisé, loyal, un bon duc, qui disparaît prématurément en léguant à sa femme, en douaire, le comté de Guingamp». ⁽⁷⁾

Répandu par les historiens locaux, le récit de la vie de Françoise d'Amboise eut beaucoup de succès à Guingamp. Lorsqu'elle fut déclarée bienheureuse le 27 septembre 1864 (et sa fête au 5 novembre de chaque année), tout le monde estima qu'il fallait marquer le coup. La ville de Guingamp, en souvenir de «la bonne comtesse» fut représentée aux fêtes officielles célébrées à Nantes en 1866. Et bien sûr, il fallait matérialiser cette fierté et cette nouvelle dévotion. On pensa d'abord à un autel dédié à la nouvelle bienheureuse: c'était peut-être beaucoup. Comme on continuait depuis 1850 à restaurer les vitraux de l'église on décida d'en consacrer un à la pieuse duchesse. Ce sera l'un des «vitraux historiques» de la façade nord. ⁽⁸⁾

Laissons l'Abbé Coadic le décrire dans son *Guide du pèlerin et du visiteur de N.D de Bon Secours*, (1906):

– au premier panneau à droite: première communion de Françoise à la cour de Jean V (1432).

– au second, Françoise en son château de Guingamp est sujette aux injustes vexations de son époux Pierre. ⁽⁹⁾

– au troisième, Pierre et Françoise, duc et duchesse de Bretagne (heureux et réconciliés) reçoivent l'hommage de leurs sujets. ⁽¹⁰⁾

(6) C'est malheureusement de ce texte que se sont inspirés les dessinateurs des plans de Guingamp et des portes de la ville: placés il y a quelques années en plusieurs endroits dans la ville. Ces plans ne correspondent pas à ceux qui sont détenus par les Archives municipales.

(7) Françoise se retira à Vannes puis aux Couëtz et ne revint jamais à Guingamp.

(8) Les 2 autres sont: le vitrail du couronnement de N.D de Bon Secours et celui du Vœu de la guerre de 1871.

(9) Pour indiquer le fâcheux caractère de Pierre, on lui a mis des cheveux roux, couleur de la trahison et de la cruauté.

(10) Avec une erreur: Pierre porte «une main de justice», réservée aux rois.

– au quatrième, Françoise, veuve de Pierre II, s'enferme au monastère des Carmélites de N.D. des Couëtz près de Nantes où elle mourut en odeur de sainteté (1485).

Par la suite, une grande statue de Françoise d'Amboise et une de St Vincent Férier, offertes par la famille de Kerouartz furent placées en différents endroits de l'église, en particulier à gauche et à droite du maître autel.⁽¹¹⁾

En conclusion, quelles questions se poser ??

–Y a-t-il eu un ou deux châteaux construits à Guingamp après 1439?

–S'il y en a eu deux, où était le premier? Qu'est-il devenu?

–Plus précisément: Pierre et Françoise ont-ils résidé à Guingamp?

Nicolas Cozic, depuis 1990 et la rédaction de son mémoire a poursuivi ses recherches en étudiant des documents concernant les activités officielles de Pierre, avant qu'il ne devienne duc de Bretagne⁽¹²⁾: de 1443 à 1450, il est capitaine de la ville de Rennes. Pendant cette période, il signe une vingtaine de documents datés et localisés de Nantes, Chantocé et surtout de Vannes. Aucun de Guingamp. Sans doute il est comte de Guingamp et gère la ville, mais à distance, par l'intermédiaire de personnages nommés par lui sous l'autorité du lieutenant Henry de Plusquellec.

–S'ils ont résidé à Guingamp dans le château «neuf» du milieu du XV^e siècle avec leur cour, il devait bien y avoir des «logis»...

La réponse à cette question est capitale: il ne s'agit plus désormais de recopier des textes déjà publiés, mais de chercher des réponses dans les documents d'époque.

Après les premiers sondages⁽¹³⁾ il semble qu'il n'y ait pas eu de logis... Attendons cependant les fouilles complètes du site, prévues courant 2003.

S.T.

(11) Maître autel et statues ont disparu de l'église au même moment, ainsi que les 3 autels logés dans l'abside (entre 1960 et 1970).

(12) Voir Congrès de l'Association Bretonne – 2000.

(13) Voir bulletin n° 32.

